

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 09 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 09 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **LUNDI 09 DÉCEMBRE** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 03 décembre 2024.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mme CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.
Mme CROWYN Véronique a donné procuration à Mme CHRETIEN Stéphanie.
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : M. OBOEUF Gérard

Fin de la séance : 21h00

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - ENQUÊTE PUBLIQUE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER DE LA CARRIÈRE DES RIETZ QUI VALORISE DEUX GISEMENTS DE SABLES SILICEUX TRÈS FINS ET D'ARGILE SISE SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE ROMBLY, MAZINGHEM ET QUERNES PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ BRIQUETERIE DE MOLINGHEM.

2024-12-N° 12

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais nous a fait connaître, par courrier en date du 07 octobre 2024, que, par arrêté préfectoral, une enquête publique environnementale était ouverte, relative à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter de la carrière des Rietz qui valorise deux gisements de sables siliceux très fins et d'argile sur le territoire des Communes de ROMBLY, MAZINGHEM et QUERNES présentée par la Société BRIQUETERIE de MOLINGHEM.

En conséquence, ce dossier est tenu à disposition du public en Mairie d'AIRE-SUR-LA-LYS, du 13 novembre 2024 au 13 décembre 2024 inclus. L'enquête a été portée à la connaissance du public par voie de publication et d'affiches par les soins de la Mairie d'AIRE-SUR-LA-LYS, dont le territoire est touché par le périmètre du rayon d'affichage, et ce du 23 octobre 2024 et pendant toute la durée de l'enquête ;

Le Tribunal Administratif de Lille a nommé Monsieur Patrick STEVENOOT, en tant que Commissaire Enquêteur, lequel tiendra les permanences, en Mairie de MAZINGHEM, jusqu'au vendredi 13 décembre 2024 inclus, afin de recevoir les observations que peut susciter cette exploitation.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 13 novembre 2024 au 13 décembre 2024 inclus, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@pas-de-calais.gouv.fr.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Madame Odile BAUDEQUIN - Maire-Adjointe ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - D'EMETTRE un AVIS FAVORABLE sur ce projet.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX



MAIRIE D'AIRE SUR LA LYS
Aire
sur la
Lys
PAS DE CALAIS